



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MARS 2023 A 19H00

PRÉFECTURE DE PALOISEAU  
ESSONNE

22-03 MARS 2023

ARRIVÉE

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Genevieve-des-Bois, régulièrement convoqué le 16 mars 2023 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

### Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUÏ, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Eléonore MORENO, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Norman PANTER, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

### Excusés ayant donné pouvoir :

Nadia CARCASSET (pouvoir à Alice SEBBAG), Séverine BUSSON (pouvoir à Marc LE MEUR), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Brigitte JAUNET (pouvoir à Danièle GARCIA), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Naïma FERROUDJI), Marc ESNALT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Jacques BOULANGER), Patricia BARTOLI (pouvoir à Laurence MOLINARI), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (Pouvoir à Mohammed ZAOUÏ).

### Absent Excusé :

Yassin LAMOUI, Thomas ZLOWODZKI, Jacques BENISTY, Mélanie SCHLATTER, Quentin CHOLLET, Thierry BESSE, Marie-Noëlle ROLLY.

Nombre de membres  
composant le conseil : 39

en exercice : 39  
présents : 22  
représentés : 10  
absents : 7

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Marc LE MEUR est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023

Délibération n°23-22

DGA : Jean-François VERDAGUER

Service : FINANCES

Affaire suivie par Gwendaline BOYER



RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 du BUDGET  
ARRIVÉE  
PRINCIPAL VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2312-1,

CONSIDERANT la Commission budgétaire consultée en date du 13 mars 2023,

APRES la présentation de Monsieur le Maire et l'intervention des représentants des groupes constituant le Conseil Municipal,

CONSIDERANT le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 du Budget principal Ville, ci-annexé.

APRES EN AVOIR DELIBERE

PREND ACTE du débat relatif aux orientations budgétaires pour 2023 pour le Budget principal Ville.

M. CHOLLET, Mme SCHLATTER, M. BESSE, Mme ROLLY quittent l'assemblée avant le vote.

VOTE le rapport d'orientations budgétaires pour 2023 pour le Budget principal Ville.

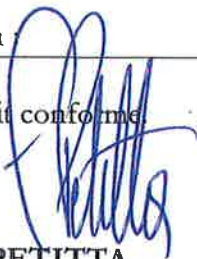
VOTE

Pour : 32

Contre :

Abstention :

Pour extrait conforme



Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-Des-Bois

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

